

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation,	
1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote,	
Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique,	
1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux,	
Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web,	
Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique,	
Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire,	
1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?,	
Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique,	
Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence,	
Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun,	
Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux,	
1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBA 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

LES RÉSEAUX SOCIAUX EN AFRIQUE : ENJEUX ET PORTÉE ÉPISTÉMO-ÉTHIQUES

1. Evariste Dupont BOBOTO

Université Marien NGOUABI (République du Congo)
evaristedupontb@gmail.com

2. Gildas DAKOYI TOLI

Université Marien NGOUABI (République du Congo)
gildasdakoyi@gmail.com

Résumé :

Le principal enjeu de cette recherche consiste à évaluer l'impact des réseaux sociaux en Afrique en général, et particulièrement dans le fonctionnement du système éducatif. À travers une lecture prospectiviste, nous nous interrogeons sur la portée et les limites des réseaux sociaux dans la société et dans le système éducatif en Afrique. À partir de cette interrogation, nous relevons un double impact. Un impact positif consécutif à la bonne utilisation des réseaux sociaux qui est source de développement ou de progrès sur les plans éducatifs et socio-culturel. Car nul ne peut douter aujourd'hui des bienfaits de la science et de la technologie moderne. Un impact négatif consécutif à leur mauvaise utilisation. Nous aborderons cette recherche à travers une méthode analytique et critique. L'analyse permettra de scruter le fonctionnement des réseaux sociaux, tandis que la critique jugera leurs faiblesses sur le fonctionnement du système scolaire en Afrique.

Mots clés : Développement, Épistémologie, Éthique, Prospective, Réseaux Sociaux.

Abstract:

Our topic of reflection is entitled: "Social networks in Africa: challenges and epistemo-ethical scope". This work is part of the global perspective of this symposium focused on the theme "Social networks and dynamics of African societies". It is part of axis 2 "Social networks and education". The main challenge of this research is to assess the impact of social networks in Africa in general, and particularly in the functioning of the education system. Through a forward-looking reading, we question the scope and limits of social networks in society or in the education system in Africa. From this question, we note a

double impact. A positive impact following the good use of social networks that is a source of development or progress on the educational and socio-cultural levels. Because, "no one today can doubt the benefits of modern science and technology". A negative impact resulting from their misuse. We will approach this research through an analytical and critical method. The analysis will allow us to scrutinize the functioning of social networks, while criticism will allow us to judge at their true value the weaknesses or limitations of social networks on the functioning of the school system in Africa. We carry out our reflection around three axes. In the first axis, it is a question of presenting the rise of social networks in African societies from 1990, as a means of openness to the world and socio-cultural development. The second axis is devoted to a critical reading of social networks. Finally, in the last axis, we will invoke ethics as a means of consolidating the achievements of social networks on the educational, social or cultural levels for the development of Africa.

Keywords : Development, Epistemology, Ethics, Futurology, Social Media.

Introduction

Le XXI^e siècle peut être considéré comme le siècle de la génération internet en raison de ses multiples mutations terminologiques. Puisque, directement ou indirectement les réseaux sociaux semblent s'imposer à tous les peuples en quête de modernité. Le problème qui se dégage dans cette étude est celui d'analyser l'impact ou la portée des réseaux sociaux en Afrique. Entant qu'instrument de partage, les réseaux sociaux ont-ils un impact positif ou négatif dans le fonctionnement du système éducatif en Afrique ? Cette réflexion suscite la problématique suivante : l'usage des réseaux sociaux favorise-t-il le développement des systèmes éducatifs en Afrique ? Ne sont-ils pas plutôt sources de perversions des systèmes éducatifs proprement africains ? Finalement, n'y a-t-il pas d'éthique de convenance pour concilier l'usage des réseaux sociaux au profit d'une éducation adaptée aux réalités africaines ? À la lumière de ces questions, notre travail peut se structurer en trois (3) parties et trois (03) hypothèses qui se présentent ainsi qu'il suit. Premièrement, nous parlerons de l'essor des réseaux sociaux dans le système éducatif en Afrique. Elle aura pour particularité de montrer en quoi leur usage serait profitable au développement de

l'éducation en Afrique. Deuxièmement, nous dégagerons les limites des réseaux sociaux dans le déploiement d'un système éducatif africain. Ici, nous justifierons la portée aliénatrice des réseaux sociaux dans nos systèmes éducatifs. La dernière partie est celle où se joue la nécessité d'impliquer l'éthique comme remède de convenance aux fins d'adapter l'usage des réseaux sociaux à nos réalités, pour une éducation digne de ce nom. Une telle étude exige logiquement à faire recours à la méthode analytico-critique afin de dégager une portée épistémologique corrélative au succès de notre système éducatif.

1. L'essor des réseaux sociaux dans le système éducatif en Afrique

Considérés comme des plateformes de communications numériques qui permettent aux individus ou à des organisations partageant des intérêts communs à développer des interactions ou à tisser des liens, les réseaux sociaux et le système éducatif sont conciliables.

Cette étude permet de considérer l'apport des réseaux sociaux à l'éducation, notamment à travers les méthodes pédagogiques comme le « streaming » c'est-à-dire des ateliers d'élaboration de contenus pédagogiques en ligne. Ce qu'il y a de commun à gagner entre ces deux modes de partage, c'est le rapport à autrui en tant que travail d'équipe, par opposition au travail individuel.

1.1. Du travail en équipe

Travailler en équipe, c'est s'arracher à la tyrannie de son égo pour commercer intellectuellement avec autrui. C'est là une marque d'humilité à travers laquelle notre ego bénéficie de la richesse cognitive de son alter ego. Sur ce, Sartre a eu raison d'affirmer que « connaître c'est s'éclater vers, s'arracher à la moite intimité gastrique pour filer là-bas... » (J.-P. Sartre, 1947, p. 32).

Cet éclatement, n'est autre que la tendance qu'à notre conscience à se construire naturellement à partir de son rapport avec son alter ego. Dans le neuvième volume de la pédagogie pratique pour l'Afrique : les examens professionnels, précisément, dans le chapitre intitulé les conditions générales du travail », il ressort que « la vie intellectuelle a besoin de rencontre, d'échange. Nous avons vu qu'elle impliquait un certain recueillement et donc des moments

de solitude. Mais, en même temps, se frotter à autrui est toujours bénéfique » (Pédagogie pratique pour l'Afrique, 1988, p. 12). Cette assertion précise que le travail en groupe est profitable. Dans cette même école, ou dans les écoles proches, si vous êtes plusieurs à préparer le même examen, le regroupement est une marque de stimulation, mieux qu'un travail solitaire, surtout pour ceux qui sont en phase d'initiation. Car, dans le travail en groupe, il y a une confiance qui s'installe entre les membres de l'équipe, développant ainsi une envie de communiquer ou de partager les idées. Ce qui développe aussi les forces individuelles des membres de l'équipe et un sentiment d'appartenance au groupe. Si par exemple, le candidat avait prévu de consacrer un peu de temps par semaine à un travail en commun, il répartira rapidement les tâches avec ses condisciples. C'est d'ailleurs l'un des moyens qui permet de surmonter facilement le stress et quelques énigmes des matières à apprendre. Contrairement à un travail en solitaire où l'on peut être stressé après la découverte d'une énigme, dans le travail en équipe, la découverte d'une énigme suscite l'envie de communiquer efficacement entre les membres de l'équipe pour chercher à la résoudre.

C'est dans ce même contexte que Martin Buber (1969, p. 13) déclare dans la préface de *Je et Tu* que : « nous vivons endormis dans un monde en sommeil. Mais, qu'un "tu" murmure à notre oreille, et c'est la saccade qui lance les personnes : le Moi s'éveille par la grâce du Toi ». Toi symbolise ici, le bonheur substantiel que nous apporte l'esprit d'équipe grâce à nos échanges ou commerces des idées en présentiel. Or, à l'ère du numérique, nous remarquons que les réseaux sociaux et la pratique du streaming font bon ménage dans l'évolution du système éducatif, en combattant le solipsisme comme obstacle au développement cognitif, tel que nous allons l'expliquer dans le point suivant.

1.2. Du brainstorming au streaming

Avant d'aborder le concept de streaming qui est intimement lié aux réseaux sociaux, il convient de souligner que le brainstorming est une méthode de travail consistant à encourager les équipes de recherche à sortir des sentiers battus. Il est question de travailler ensemble, d'échanger les idées sur des initiatives diverses comme des projets de recherche. Cependant, lorsque ce travail en

équipe se fait en ligne, on parle du streaming. Pour valider le bénéfice du travail en équipe, et cette fois en ligne, M. Buber (1969, p. 13) ironisait en ces termes : « que m'importent les fleurs et les arbres et le feu et la pierre, si je suis sans amour et sans foyer ! Il faut être deux ou du moins, hélas ! Il faut avoir été deux pour comprendre un ciel bleu, pour nommer une aurore ».

Les réseaux sociaux ont pour mission de promouvoir l'intelligence collective dans un cadre de collaboration ou de partage d'informations en ligne. Quoi que l'un agisse en présentiel (travail en équipe) et l'autre en virtuel (streaming), ce qu'il y a de mieux dans les deux cas, c'est l'esprit de partage d'informations.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, des apprenants et chercheurs peuvent collaborer en créant dans un esprit collectif du contenu qu'ils ajoutent à leurs propres créations. Dans le milieu éducatif, les apprenants font de même et ils sont donc censés retenir deux notions plus importantes : esprit collaboratif et partage. Les enseignants sont également concernés par le rôle crucial que jouent les réseaux sociaux dans la maîtrise d'une langue étrangère, par exemple.

Spécifiquement, ces modes virtuels basés sur un cadre de référence consensuel, correspondant aux objectifs des concernés, favorisent en un laps de temps un enrichissement culturel inestimable. Ce qui suppose que les plateformes de communications numériques sont à l'éducation ce que les valeurs représentent pour un éducateur et/ou formateur, telles que le savoir-vivre ou le savoir-être. C'est pourquoi Platon convoquait la gymnastique et la musique comme deux disciplines fondamentales à la formation d'un bon citoyen, avant d'ajouter la rhétorique ou l'art de bien parler ou de persuader son interlocuteur. L'éducation dans l'optique platonicienne permet l'acquisition des compétences pour combattre l'ignorance, l'incompétence et l'amateurisme. L'éducation se présente chez Platon comme un remède aux maux qui minent la société. C'est ainsi que l'homme ne peut devenir homme que par l'éducation. Voilà pourquoi Georges Minois citant Platon déclare : « il faut cinquante ans pour faire un homme » (*Platon, La République V*, 450c-452d). L'homme n'est

donc que ce que l'éducation fait de lui. Il faut bien remarquer que l'homme n'est éduqué que par des hommes et par des hommes qui ont également été éduqués.

Il se pose ici clairement la nécessité de l'autre (formateur) comme cadre référentiel de la formation de la personnalité de l'apprenant. Or, l'acte de former implique nécessairement une équipe, c'est-à-dire le rapport entre les potaches et leurs éducateurs. De même, les réseaux sociaux priorisent aussi la culture du travail en équipe comme mode opératoire de communication culturelle dans les rapports entre les administrateurs et les administrés d'une communauté virtuelle.

Dans tous les cas, l'idée qui prime dans ce contexte est celle d'une éducation fondée sur une interaction entre les individus ou à des organisations partageant des intérêts communs. Après cette présentation de l'essor des réseaux sociaux en Afrique, nous retenons deux idées essentielles qui participent de cet essor : le travail en équipe et la mise en ligne des informations. Mais, cet essor est-il capital pour l'éducation en Afrique ?

2. Regard critique sur les réseaux sociaux

Toute œuvre humaine étant perfectible ou susceptible de glisser hors d'usage, ce qui nous importe dans cette partie, c'est de souligner, sur plan éducatif, les différentes défaillances qui relèvent du mauvais usage des réseaux sociaux. Tout système éducatif repose sur des normes et des valeurs. C'est dans ce contexte que les communautés virtuelles structurées devraient s'adapter aux objectifs strictement pédagogiques. Curieusement, on constate de nos jours que l'usage des outils de communication numérique constitue plus un moyen de détente libre plutôt qu'un canal de communication spécifique réglementaire approuvé par les normes en vigueur. N'importe qui pense avoir le droit de poster n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand vis-à-vis de n'importe qui sans aucune retenue, faute d'éthique ou encore par ignorance des lois régissant ce secteur. Or, de telles attitudes exposent les internautes à des sanctions pénales allant des amendes à la prison ferme.

En Afrique, l'usage des réseaux sociaux se fait dans l'optique pédagogique pour éduquer les apprenants, ou les enseigner à la sécurité des données, la

protection de la vie privée ou encore la création des réflexions pédagogiques sur le numérique. Pourtant, en Asie, et notamment en Chine, aucun réseau social ne peut voler à contre-courant des normes prescrites par la réglementation étatique. L'utilisateur qui crée un compte contrôle les utilisateurs de sa plateforme tout en étant contrôlé à son tour par l'État. On note à cet effet, un système établi selon les enjeux majeurs de l'État, ce conformément à la catégorie des usagers. En Afrique, malheureusement, malgré les mesures de sécurité et les normes existantes, tout paraît encore spontané, incontrôlé, pour ne pas dire à la merci de chaque usager.

Il est question ici du mauvais usage des réseaux sociaux par les jeunes qui entraîne plusieurs conséquences dont la comparaison sociale entre internautes. Plus son post reçoit des commentaires, plus l'enfant se croirait avoir de l'audience. Cependant, les commentaires négatifs sur un post peuvent aussi susciter une perte de confiance enfreignant la liberté de penser.

Sur le plan éthique l'on peut souligner plusieurs dérives allant du harcèlement, ou du cyber harcèlement à l'escroquerie, l'usurpation d'identité, le chantage, le vol d'informations, etc. Ce qui plonge la plupart des interlocuteurs dans des repères sans limites.

Philosophiquement, cette crise d'éthique préalable ne peut produire que défaillance morale au point où nous ne pouvons pas ne pas recourir à cette bonne taxonomie d'Olivier Goldsmith, cité par Gabriel Pomerand (1972, p. 97) : « la conscience est une poltronne qui, quand elle n'a eu assez de force pour prévenir une faute, a rarement assez de justice pour punir le coupable en l'accusant ».

L'idée qui se dégage à travers cette assertion est de montrer que la critique des réseaux sociaux n'a de véritable effet que si les remarques portent sur un cadre prédéfini d'avance, tel un cours de méthodologie donné aux apprenants dans le cadre d'une initiation à la dissertation. Le manque de cadrage préalable de la vulgarisation des Nouvelles Technologies de l'Information en Afrique constitue la source de tous les maux ; d'où, on constate énormément des affirmations fortuites en lieu et place des remarques critiques et constructives qui devraient se référer au cadre normatif adapté aux réalités éducatives africaines.

Par exemple, en France et aux États-Unis la culture est telle que l'État autorise la vulgarisation des vidéos à caractère sexuel au primaire et au secondaire. L'Afrique, qui a une réalité autre, ne devrait pas ipso facto se mettre au pas. Cette pratique peut entraîner l'aliénation culturelle conduisant à la dépravation des mœurs, aux crimes sexuels, aux viols, etc. Chez les adolescents, elle peut occasionner la sexualité précoce dans les salles de classe par exemple. L'Afrique devrait plutôt mettre en Epoché c'est-à-dire en suspens toutes cultures importées avant d'en faire usage. Autrement c'est de la pure démission intellectuelle sinon une honte pour les élites africaines. Pourtant un Anthropologue Français Frantz Fanon (1952, p. 32) affirmait clairement : « Il n'y a pas d'intelligence blanche, pas d'intelligence noire mais il y a partout des hommes qui pensent ». Cette déclaration devrait stimuler les intellectuels Africains à construire des modèles éducatifs africains en tenant compte de nos us et coutumes, même si l'application desdits modèles dépendra de la volonté des gouvernants. Cela ne signifie pas que tout ce qui vient d'ailleurs est irrationnel ou anormal ; c'est plutôt une marque de responsabilité éthique en fonction de l'extrême richesse que véhiculent nos valeurs ancestrales telles que le respect de l'autre et l'amour du prochain. Malheureusement, ces Nouvelles Technologies de l'Information sont mal exploitées. Ceci devrait interpeller l'éthique philosophique.

C'est dans cet ordre d'idée que Cicéron, cité par G. Kirilenko (1985, p. 14), affirmait dans Tusculanac Disputations, v, 2, 5 : « Nous te faisons appel, nous sollicitons ton aide... Ô philosophie, guide de la vie, comment pourrions-nous exister sans toi, non seulement nous, mais aussi la vie humaine toute entière ».

La philosophie qui est à l'œuvre ici, représente un esprit éclairé, un savoir-faire rationnel et logique que l'on devrait inculquer à chaque citoyen (usager) comme modus operandi (mode opératoire) ou modus vivendi (mode de vie) dénoué de tout dogmatisme fanatisme. Tel un homme et une femme qui prennent plaisir à se filmer pendant qu'ils sont en pleine intimité semble-t-il au nom d'une certaine liberté occidentale. Ce qui est grave, c'est que ces genres de vidéos sont par la suite postées sur les réseaux sociaux sans aucune pudeur. Ce qui pose un problème de régulation ou de censure qui devait être imposée

afin d'éviter ce qui paraît comme un effet de mode. Ce genre de pratiques dépassent le simple cadre de la critique rationnelle. Il faut définir un cadre juridique et sécuritaire adéquat pour mettre un terme à ces genres d'antivaleurs. Ce cadre de références doit s'accommoder à la réglementation en vigueur de chaque État. Tout système éducatif devrait s'accommoder des valeurs intrinsèques de son peuple. C'est ce que devraient rechercher les intellectuels africains dans leur unicité et diversité. Même l'éducation elle-même, c'est-à-dire l'apprentissage ou le développement des facultés physiques, morales ou intellectuelles d'un individu, devrait être avant tout une valeur ajoutée à notre vie empirique dépourvue de lois. Jean-Jacques Rousseau parle d'une éducation négative (qui est assimilable à un auto-apprentissage consistant à laisser l'enfant s'adapter à l'expérience sensible jusqu'à ce que la raison s'y accommode) et une éducation positive (qui est méthodique et transmet au sujet des connaissances adaptées au devoir d'être homme). A défaut de parler de l'État de nature, selon les propos de Hobbes, on devrait donc poser en amont les bases d'une structuration logique des réseaux sociaux à l'usage du système éducatif pour mieux juger de leur pertinence ou pas. C'est ainsi que cette assertion de Jean-François Obembé (2011, p. 9) nous interpelle : « en réalité, la vie est un jeu dont il faut connaître les lois et les règles. Mais à cause de l'ignorance, la vie s'est souvent transformé en un combat redoutable pour lequel les armes de toutes natures sont utilisées ».

C'est donc à cause de l'ignorance des utilisateurs des réseaux sociaux que le système éducatif prend un coup. Tout se passe comme si tous les espaces avaient les mêmes valeurs et les mêmes réalités pour adapter tout à tous. Un tel trou d'intelligibilité ne peut causer que des dégâts.

On peut, dès lors, comprendre P. Rotman (1984, p. 135) quand il déclare :

À l'époque bénie de la vieille école, quand les instituteurs se chargeaient d'écrémer le troupeau, le Professeur du second degré jouissait en parfaite quiétude de sa souveraineté. Le verdict qu'il rendaient s'appliquait à une population homogène rompue aux exercices qu'on attendait d'elle, ne souffrait ni perplexité ni critique.

Les réseaux sociaux ont progressivement influencé nos systèmes éducatifs au point où même la chicotte a été prohibée, même comme simple moyen de

dissuasion. Alors que dans nos valeurs la chicotte ne représentait pas un mal absolu, mais plutôt un moyen de régulation et de dissuasion permettant à l'apprenant de se conformer aux lois et règlements de l'école, maintenant aussi l'influence de l'enseignant sur l'apprenant. Il n'y avait pas de distinction entre les enfants des démunis et ceux des nantis. Cela allait de pair avec nos coutumes et même l'enseignant jouissait de son plein pouvoir parce que protégé aussi par les institutions. Rotman le souligne clairement quand il écrivait à propos des enseignants : « Les uns notaient sec, les autres étaient plus indulgent, mais on n'évoluait au sein des frontières sûres et reconnues » (P. Rotman, 1984, p. 36). Ce témoignage conforte simplement l'effet que tout système éducatif conforme aux us et coutumes de chaque peuple jouit d'un succès inestimable. C'est là l'imposante nécessité d'impliquer la morale, l'éthique dans le surgissement de l'usage des réseaux sociaux au cœur des systèmes éducatifs en Afrique.

3. L'éthique comme moyen de consolidation des acquis des réseaux sociaux au cœur de l'éducation en Afrique

L'éthique est un concept qui tire sa substance des termes grec Ethikos et Ethos qui traduisent le caractère et la conduite habituelle. En ce sens elle est assez souvent considérée comme synonyme de la morale, par l'effet que son histoire s'appliquait à la morale sous toutes ses formes, soit comme science, soit comme art de diriger la conduite. C'est dans ce sens qu'André Lalande affirme dans son vocabulaire technique et critique de la philosophie : « L'éthique est une science ayant pour objet le jugement d'appréciation du bien et du mal » (A. Lalande, 1988, p. 305).

L'objet de cette partie est de présenter l'éthique comme secours nécessaire et indispensable au cœur des rapports entre les réseaux sociaux et le système éducatif en Afrique. Il n'est pas vrai de penser que c'est seulement en Afrique que se pose la nécessité de concilier l'éthique dans l'usage des réseaux sociaux, en rapport avec l'éducation parce que ce besoin est universel. Le bien est une valeur qui ne dépend ni de race ni de couleur ; il est le même partout et tient comme substrat au profit d'une éducation meilleure. Déjà la Sainte Bible souligne aisément dans le livre de Osée 4 : 6 « Mon peuple périt faute de connaissance ».

Nous souscrivons à cette idée pour dire : l'éducation périt faute d'éthique. Or qui dit éthique dit valeur cela signifie que l'éducation ne peut pas ne pas recourir à l'éthique. C'est la mauvaise utilisation des réseaux sociaux qui alimente la perversité de toute sorte. C'est pourquoi O. Reboul (1996, p. 1) avance ceci :

Il n'y a pas d'éducation sans valeur. Même si l'on réduit l'éducation à l'enseignement scolaire, on apprend à l'école or qu'est-ce qu'apprendre sinon passer d'un état à un autre plus souhaitable ? Apprendre, c'est se délivrer d'une ignorance, d'une incertitude, d'une maladresse, d'une incompetence, d'un aveuglement ; c'est parvenir à mieux faire, à mieux comprendre, à mieux être. Or, qui dit mieux dit valeur.

La valeur représente ici ce que l'on devrait considérer dans l'usage des réseaux sociaux comme des bornes, des cadres juridiques d'orientation que tout usager était censé connaître pour éviter de sombrer dans des sornettes qui ne ménagent aucun progrès éducatif en dehors de leur portée vulgaire. Or l'éducation est loin d'être vulgaire, elle est l'apanage de l'homme en ce sens qu'elle construit sa personnalité et distingue l'homme des bêtes sauvages. C'est pourquoi Jean Piaget (1988, p. 43) :

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement technique et professionnel doit être ouvert en pleine égalité à tous, en fonction du mérite.

Ce qu'il faut retenir de ce texte de Piaget, c'est son cadre indicatif, c'est-à-dire la manière de présenter l'éducation non seulement comme une priorité humaine, mais il décrit par la même occasion le rôle de l'éducation. C'est ce qui devrait se passer dans la promotion des réseaux sociaux. Au lieu de promouvoir simplement la possibilité d'en avoir accès, il est important de décrire aussi le possible et l'impossible en termes d'usage. Ceci permettrait aux usagers d'agir avec conscience et de faire beaucoup plus attention en situation d'éducation. On ne saurait imaginer l'inimaginable, car l'homme ne saurait donner que ce qu'il possède. Même l'éthique dont il est question ici ne peut avoir d'effet que sur les personnes qui ont eu le bonheur de recevoir des enseignements à propos. Si les objectifs ne sont pas définis clairement par les administrateurs sur l'usage des réseaux sociaux en rapport avec le système éducatif, aucune critique n'aurait de sens car on ne peut évaluer que ce qu'on a enseigné. Or enseigner

c'est montrer, orienter, instruire etc. Quand Piaget parle de l'éducation, il est très explicite quand il estime que :

L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix » (J. Piaget, 1988, p. 43).

Nous remarquons ici que l'éthique représente véritablement le fondement d'une bonne éducation en ce qu'elle incarne toutes nos valeurs relatives au bien et permet de bannir tout comportement de déviance de malhonnêteté. Nous pouvons donc ici montrer que l'éthique est à l'usage des réseaux sociaux ce que la philosophie représente pour la science, à en croire Dakoyi Toli dans son article portant sur « La science chez Gilles Gaston Granger », ce qui suit : « L'éthique fait la science ; la science sans éthique serait semblable à un aveugle sans bâton. L'éthique est, donc la conscience de la science » (G. Dakoyi Toli, 2013, p. 109). À la lumière de cette affirmation on ne devrait plus se passer de l'éthique dans l'usage des réseaux sociaux en rapport avec l'éducation, ce serait discréditer la sacralité du système éducatif. Certes l'emploi de l'éthique par les hommes peut aussi connaître les failles, mais il vaut mieux se fier à l'éthique que de s'en méfier dans l'usage des réseaux sociaux. Faire autrement c'est s'engager dans la voie de la décadence du système éducatif, voire le sacrifice de la probité morale au sein de nos sociétés, nos peuples, notre noble et généreuse Afrique en attente de décollage et de progrès sur tous les plans.

Conclusion

Au regard de ce qui précède, nous retenons que cette étude, qui a porté sur l'impact de l'usage des réseaux sociaux dans le système éducatif en Afrique, nous a permis d'aboutir à trois résultats dont le premier a permis de nous rendre à l'évidence que le système éducatif en Afrique n'est plus en marge de l'intelligence numérique. Ces systèmes bénéficient qualitativement des apports sur le plan tant primaire, secondaire que supérieur, notamment des enseignements mis à la disposition des apprenants au moyen des réseaux sociaux. C'est une véritable avancée qui peut se vérifier en se référant au TikTok adapté à la formation de la personnalité de l'enfant. En deuxième lieu, nous

avons compris que l'usage abusif des réseaux sociaux compte parmi les facteurs qui pervertissent l'authenticité des valeurs de nos ancêtres qui devraient apparaître au sein de nos systèmes pédagogiques ou éducatifs. Il faut bien se méfier de toute importation sans conscience au risque de perdre notre identité culturelle. Au total, nous avons tenté de montrer que l'éthique devrait être le lieu idéal ou devrait se construire le bien-être de la promotion des réseaux sociaux dans le développement des systèmes éducatifs en Afrique.

Références bibliographiques

BUBERT Martin, 1969, *Je et tu*, Paris, Aubier.

DAKOYI TOLI Gildas, 2013, « La science chez Gilles Gaston Granger », *Penser l'épistémologie : hommage à Charles Zacharie Bowao*, sous la direction de Marcel Nguimbi Paris, L'Harmattan, p. 99 -109.

GOLDSMITH Olivier, cité par Gabriel Pomerand, 1972, *Petit philosophe de poche*, Paris, Ed. de poche.

GRANGER Gilles-Gaston, 1995, *La science et les sciences*, Paris, PUF

KIRILENKO Georges, 1985, 1987, *Qu'est-ce que la philosophie ?* Moscou, Editions du Progrès.

LALANDE André, 1985, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F.

Lê Thành Khôi, 2001, *Éducation et Civilisation*, Paris, Ed. Bruno Leprince

OBEMBÉ Jean François, 2006, *Terres des hommes : Conseils à celui qui y naîtra*, Yaoundé, Presses Universitaires D'Afrique.

OBEMBÉ Jean François, 2009, *L'inspecteur des cœurs*, Paris, Publibook.

OBEMBÉ Jean François, 2011, *Regards spirituels et engagement pour la vie*, Paris, Ed. Publibook.

PEDAGOGIE PRATIQUE POUR L'AFRIQUE, 1988, *Les examens professionnels*, Vol. 9, Première partie, Aubenas, Ed. Librairie intercontinentale.

PIAGET Jean, 1988, *Où va l'éducation ?*, Paris, Denoël / Gonthier.

PIAGET Jean, 1969, *Psychologie et pédagogie*, Paris, Denoël.

PLATON, 2011, *La République IV*, in *Œuvres complètes*, trad. Georges LEROUX, sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion.

REBOUL Olivier, 2006, *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF.

REBOUL Olivier, 1996, *Les valeurs de l'éducation*, Paris, PUF.

REBOUL Olivier, 1981, *Qu'est-ce qu'apprendre ?*, Paris, PUF.

ROTMAN Patrick, 1984, *Tant qu'il y aura des profs*, Paris, Seuil.

SARTRE Jean-Paul, 1947, *Situation I*, Paris, Gallimard.